

FACT SHEET N° I

Projet de recherche :
Population civile et forces
de défense et de sécurité



**PARTNERSWEST AFRICA
SENEGAL**

Member of **PARTNERSGLOBAL**



Approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest :
Perception des populations de Dakar, d'Abidjan et de Conakry



 **IDRC | CRDI**

Canada

APPROCHE INCLUSIVE DE LA SÉCURITÉ EN
AFRIQUE DE L'OUEST :

Perception des populations de Dakar, d'Abidjan et de Conakry

Sous la direction du
Dr Adjaratou Wakha Aïdara NDIAYE
Avec les recommandations du Pr Massaër Diallo

Ce Fact sheet est la synthèse des résultats préliminaires du projet de recherche intitulé Promotion d'une approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest, financé par le CRDI.
Le projet est mis en oeuvre par Partners West Africa dans trois pays pilote : le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

EQUIPE DE RECHERCHE:

- Dr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE, chef du projet
- Pr Massaër Diallo, Coordinateur principal
- Pr Thierno Mouctar Bah, chercheur sénior (Sénégal)
- Mme Ndéye Amy Ndiaye, chercheur junior (Sénégal)
- M. Katiene Ouattara, chercheur sénior (Côte d'Ivoire)
- M. Chikouna Cissé, chercheur junior (Côte d'Ivoire)
- M. Thierno Shita Diallo, chercheur junior (Guinée)

Nous remercions les autorités civiles et militaires qui ont bien voulu participer et/ou faciliter la mise en oeuvre de ce projet de recherche; les populations des trois pays qui ont pris de leur temps pour répondre à nos enquêtes; M. Koba Tchegoun (YALI); le Général Birame Diop, ancien directeur de Partners Sénégal actuellement dénommé Partners West Africa, qui avait démarré ce projet.

*Depuis sa rédaction, ce projet est suivi et soutenu par :
Mme Ramata Molo Thioune
Administratrice Principale de Programmes
Programme Gouvernance, Sécurité et Justice
Politique économique et sociale International
Centre de recherches pour le développement international
Bureau régional pour l'Afrique Subsaharienne – Nairobi (Kenya)*

Avant – propos

Bien que la prise de décision soit le moteur principal de la politique, les circuits conduisant à son aboutissement sont complexes et doivent s'appuyer sur des données de qualité et de l'expertise qualifiée. Il est nécessaire de disposer d'outils qui puissent créer et utiliser l'information dans la planification, la mise en œuvre et la gestion des projets, mais également impacter la prise de décision pour les questions de sécurité en Afrique. Toutes les stratégies, les modes d'actions, utilisés jusque là, sont essentiellement basés sur l'analyse de la transformation du secteur de la sécurité.

Certains travaux de recherche ont montré le **lien entre les transformations sociales et culturelles des sociétés et l'évolution du secteur de sécurité. Cependant, très peu d'informations sont disponibles sur les stratégies appropriées pour une approche inclusive et préventive de la sécurité dans la région africaine. Les quelques études menées par les diverses organisations n'ont pas exploré en profondeur les transformations nécessaires qui devraient découler de la réforme du secteur de sécurité pour garantir une meilleure inclusion des citoyens et autres acteurs non étatiques.** De plus, malgré la qualité et la pertinence des analyses, ce domaine souffre également d'un manque de données probantes. Il nous a paru indispensable, pour appréhender la question de « gestion inclusive de la sécurité », de recueillir la perception et l'avis de la population concernée.

Ainsi, ce projet de recherche, financé par le CRDI et exécuté par Partners West Africa, a **une approche centrée sur des populations civiles et des forces de défense et de sécurité** dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Guinée et Sénégal. Ces pays sont caractérisés par des contextes politiques et institutionnels à la fois similaires et spécifiques. Ils dégagent de vraies similarités aux regards des défis économiques, sociaux et urbains auxquels ils sont confrontés comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. L'Afrique de l'Ouest a l'une des populations les plus jeunes au monde et la pauvreté touche particulièrement les couches périurbaines et rurales; ce qui constitue une menace pour ces dernières. En effet, plus de 60% des populations de ces trois pays ont moins de 25 ans. Ces jeunes, vulnérables, sont des proies faciles pour les groupes rebelles, fortement armés et déterminés à profiter le plus souvent de problèmes de gestion sociétale et de facteurs géopolitiques et sociaux. Cependant, des spécificités se dégagent dans leur histoire et leur rapport à la question de la sécurité. La Côte d'Ivoire a connu de nombreuses années de conflits et se trouve encore dans un processus de sortie de crise; la Guinée est l'un des pays où le processus de réforme du secteur de sécurité a fait l'objet de large consultation nationale pour en garder le caractère holistique; le Sénégal qui, depuis quelques années, est souvent considéré comme une démocratie donnant satisfaction de manière globale, a toutefois expérimenté lors des dernières élections présidentielles de 2012 une réaction policière assez musclée. Il convient de noter cependant qu'au Sénégal, quelques expériences dans le domaine de la police de proximité ont été timidement initiées dans le passé et pourraient servir de base de recherche.

Les résultats de ce projet seront destinés aux décideurs, aux autorités gouvernementales, aux autorités locales, aux forces de défense et de sécurité, aux parlementaires, aux élus locaux, aux chercheur-e-s, aux enseignant-e-s-chercheur-e-s, aux organisations de la société civile, aux partenaires techniques et financiers, etc.

Pour en renforcer la valeur, son appropriation par les groupes ciblés devrait se traduire par la mise en place de lois et règlements, de budgets et de stratégies de mise en œuvre.

Général Lamine Cissé
Président du conseil d'administration
Partners West Africa

Liste des abréviations

CRDI :	<i>Centre de Recherche pour le Développement International</i>
FDS :	<i>Forces de Défense et de Sécurité</i>
OCB :	<i>Organisation Communautaire de Base</i>
OSC :	<i>Organisation de la Société Civile</i>
PC :	<i>Population Civile</i>
RSS :	<i>Réforme du Secteur de la Sécurité</i>

Introduction

Les questionnaires utilisés pour cette enquête ont été conçus de façon concertée par les équipes de chercheurs des trois pays après un atelier d'harmonisation et d'orientation de la méthodologie (HOMD) au cours duquel les indicateurs ont été choisis. Par la suite, les questionnaires ont été testés et validés dans les trois pays, aussi bien auprès de la population civile qu'auprès des forces de défense et de sécurité (FDS), avant le lancement de l'enquête proprement dite. La phase test des enquêtes a permis d'évaluer et de lever les difficultés liées à la compréhension des questions (par les enquêteurs et les enquêtés) et au remplissage du questionnaire (temps mis et difficultés). Cette phase a permis de lever les incongrus.

Les difficultés rencontrées et conditions de réalisation des enquêtes varient d'un pays à l'autre. Au Sénégal et en Guinée, toutes les autorisations requises pour mener les enquêtes auprès des FDS ont été obtenues, alors qu'en Côte d'Ivoire l'autorisation du ministère de la défense ne nous est pas parvenue. C'est ainsi que, seul le personnel du ministère de l'intérieur de ce pays est concerné par cette recherche. Si en Guinée, le projet n'a pas rencontré ce problème, la difficulté majeure était liée aux contraintes climatiques qui ont rendu inaccessibles certaines zones.

Les caractéristiques sociodémographiques de l'enquête dans les trois capitales montrent en moyenne une participation équilibrée des deux sexes avec 51,1% d'hommes et 48,9% de femmes sur les 876 personnes enquêtées. La jeunesse des populations de l'Afrique de l'Ouest se confirme avec une prédominance des personnes de moins de 35 ans (506 personnes) soit 57,8% des enquêtés et 42,2% de personnes ayant 35 ans et plus. La population civile représente 82,9% et les forces de défense et de sécurité 17,1%. Le niveau d'éducation varie d'une capitale à l'autre. En Guinée, la population qui a un niveau supérieur (post-bac) est de 51,2% et 12,5% n'ont pas été à l'école, alors qu'en Côte d'Ivoire on a respectivement 29,5% et 5,1% pour les mêmes niveaux d'éducation. Au Sénégal, le pourcentage est respectivement de 11,8% pour le niveau supérieur (post-bac) et 20% pour une absence d'éducation scolaire.

La Côte d'Ivoire et la Guinée sont dans un processus de réforme du secteur de la sécurité ce qui constituerait une opportunité pour l'adoption de textes pertinents et la promulgation des documents adaptés. Le Sénégal est confronté à une insécurité montante cyclique (multiplicité des agressions, augmentation du trafic de substances illicites de toutes sortes), à l'émergence de nouveaux types d'insécurité (cybercriminalité, constitution de milices privées) et à la menace terroriste.

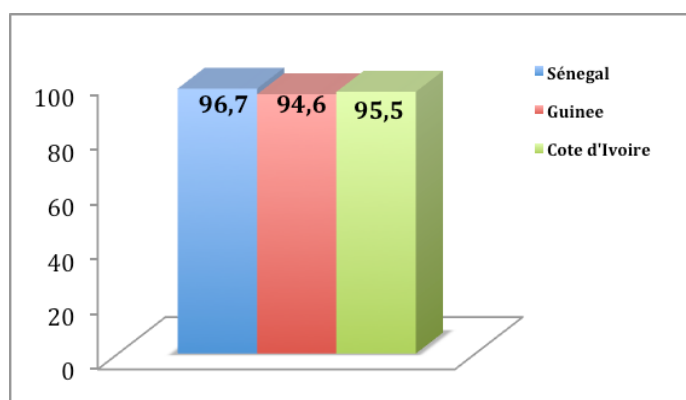
Les résultats ci-dessous sont articulés autour de 6 chapitres et traduisent la perception des populations des capitales de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Sénégal.

Comment détechniciser la question de la sécurité ?

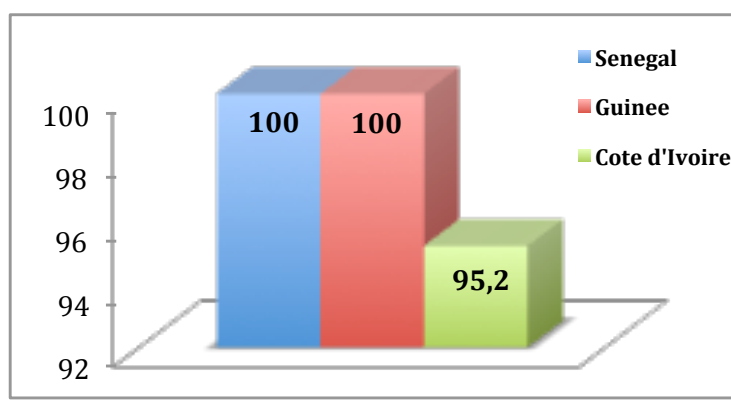
Pour répondre à cette interrogation, les 3 questions suivantes ont été posées aux populations des capitales des trois pays de notre projet de recherche.

Les populations ont-elles un rôle à jouer dans la prise en charge de leur sécurité ?

Les populations civiles des trois pays pensent qu'elles ont effectivement un rôle à jouer dans la prise en charge de leur sécurité. Le nombre de réponses par l'affirmative est presque identique, même si le pourcentage est plus élevé au Sénégal (96,7%), qu'en Côte d'Ivoire (95,5%) et en Guinée (94,6%). Quant aux réponses recueillies auprès des forces de défense et de sécurité, elles sont toutes affirmatives (100%) pour le Sénégal et la Guinée et pour la Côte d'Ivoire 95,2%.



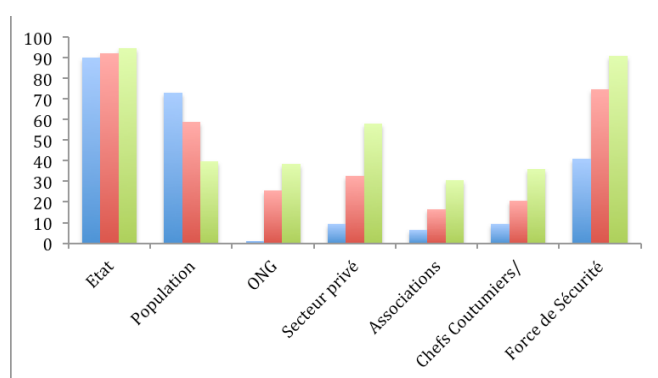
Perception de la population civile



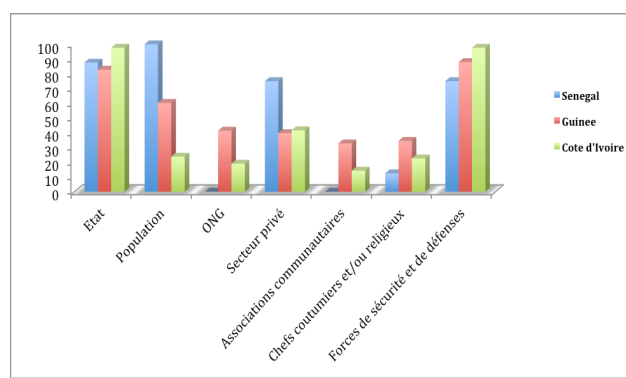
Perception des forces de défense et de sécurité

Quels sont ses activités qui doivent jouer ce rôle ?

Les données recueillies auprès de la population civile montrent que dans les trois pays, l'Etat est le premier acteur qui est indexé. En dehors de la structure étatique, les Dakarais pensent que ce rôle doit être joué par la **population (73,1%)** et par les **FDS (41,2%)**, alors que pour **90,8%** des **Abidjanais**, ce rôle incombe **aux FDS** et pour 58% au **secteur privé**. Pour les **Conakriens**, **74,6%** attribuent ce rôle aux FDS et 59% à la population. Cette divergence qui transparaît dans la prise en charge de la question sécuritaire par les populations des villes précitées pourrait s'expliquer par le rapport population civile/FDS qui diffère d'un pays à l'autre. La Côte d'Ivoire est le seul pays où le secteur privé est évoqué comme acteur essentiel dans la prise en charge de la question sécuritaire alors que celui de la population civile n'y semble pas déterminant. Au Sénégal, ce sont les FDS (75%) qui ont plus évoqué le rôle du secteur privé que la population civile (9%), contrairement à la Côte d'Ivoire alors qu'en Guinée les avis sont presque identiques : 32,5% pour la PC et 39,7% pour les FDS.



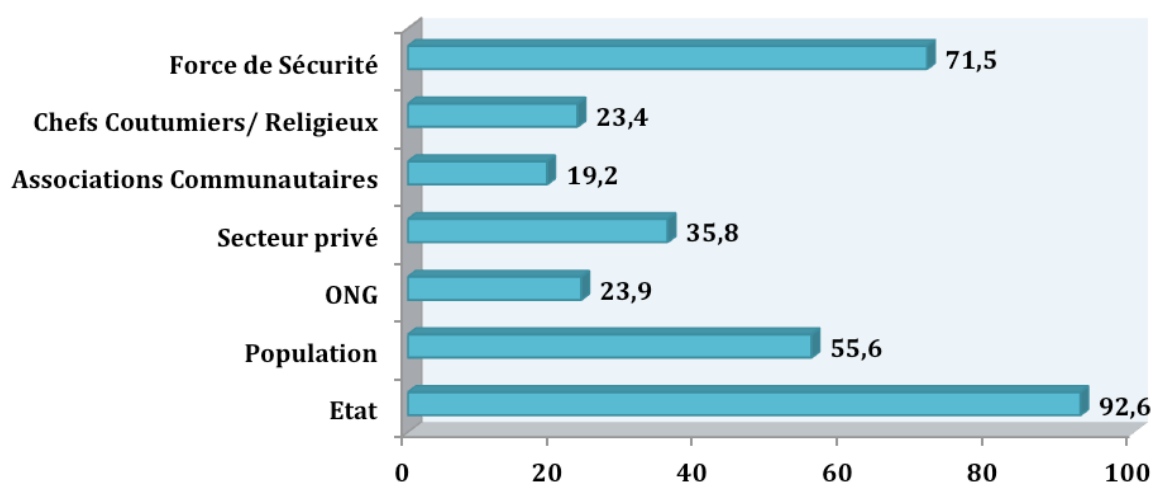
Perception de la population civile



Perception des forces de défense et de sécurité

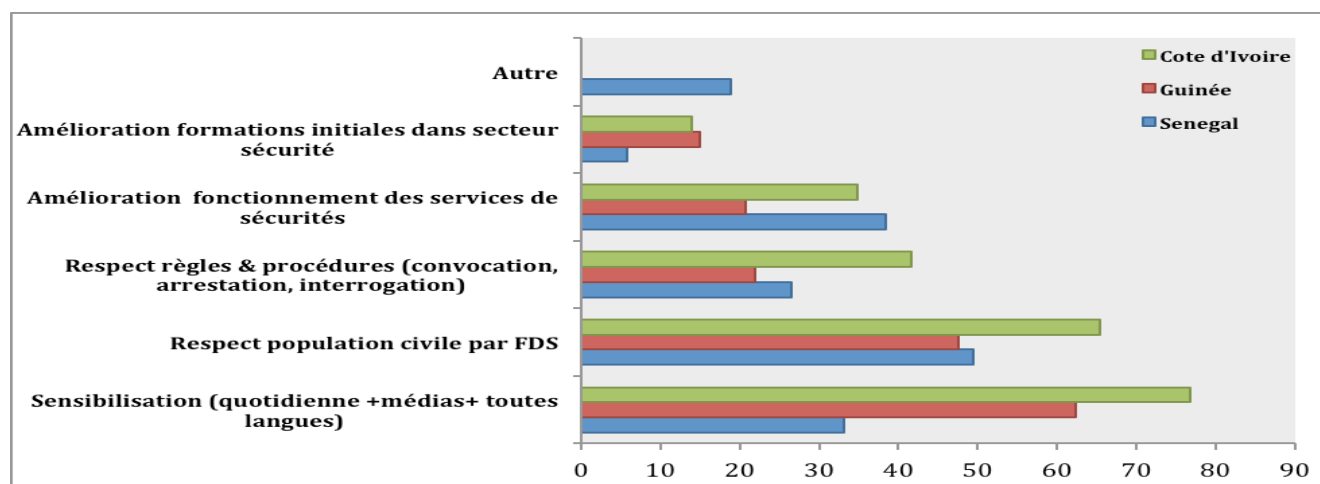
A votre avis, qui doit s'occuper des questions de sécurité ?

Les populations interrogées estiment que ce rôle incombe respectivement à l'Etat pour 92,6%, aux FDS pour 71,5%, à la population civile pour 55,6% et au secteur privé pour 35,8%.



Comment créer un climat de confiance entre la population civile et les forces de sécurité?

Pour l'amélioration et/ou le rétablissement de la confiance entre la population civile et les FDS, **la communication et le comportement des FDS envers la population civile** sont les points qui importent le plus pour les enquêtés des trois pays. Cependant, si la Côte d'Ivoire et la Guinée les ont cités en premier, au Sénégal c'est « **le respect de la population** » et « **l'amélioration du fonctionnement des services de sécurité** » qui sont les plus évoqués.



Conclusion :

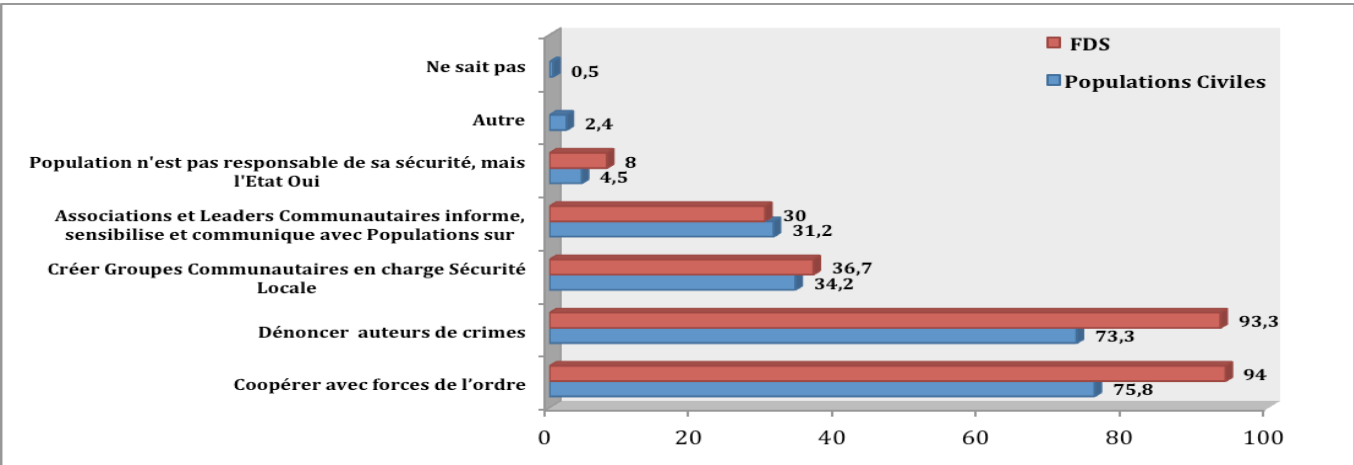
La détechnisation de la question de sécurité est différemment perçue, au Sénégal qui a une expérience avérée dans la sécurité de proximité ; en Côte d'Ivoire, pays qui sort d'une guerre civile; en Guinée, Etat qui est entrain de procéder à la réforme de son secteur de sécurité, avec une implication des OSC. Cependant, le rôle capital de la population civile est bien perçu dans les trois Etats, mais un peu plus auprès des forces de défense et de sécurité qu'au niveau de la population civile, même si on note des disparités entre ces trois pays. La perception du rôle que pourrait jouer la population et le secteur privé semble être influencée par les expériences sécuritaires du pays et du statut de l'enquêté (civil ou FDS). L'accent devra être mis sur la communication et l'amélioration des moyens et comportements.

Quelles sont les stratégies porteuses d'une approche inclusive dans le secteur de la sécurité?

Pour répondre à cette interrogation, les 4 questions suivantes ont été posées aux populations des capitales des trois pays cibles de notre projet de recherche.

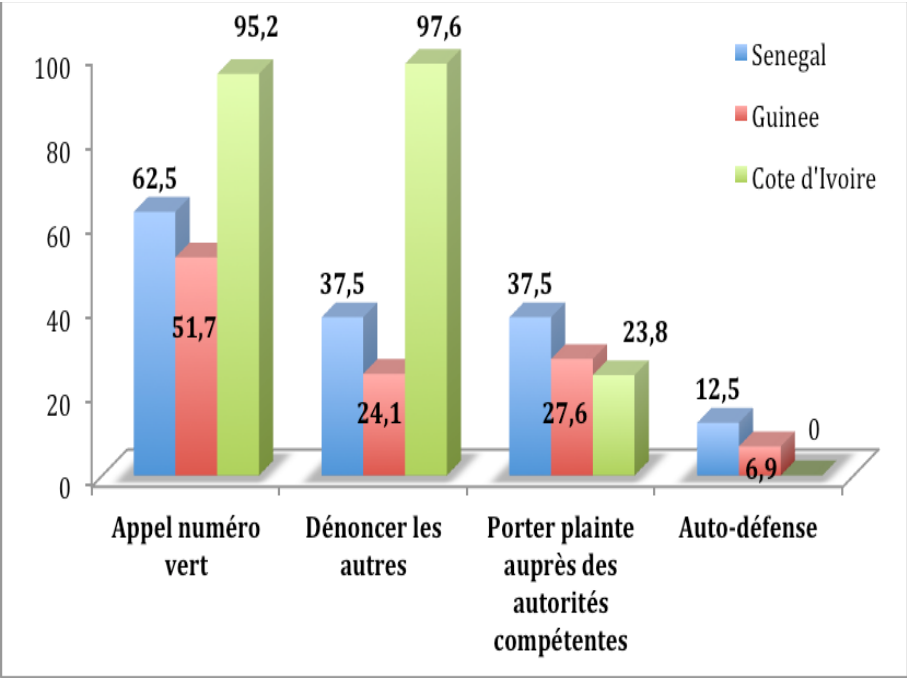
Comment la participation des populations peut-elle contribuer à la prévention de l'insécurité ?

A cette question 95,2% des populations civiles et 99,3% des FDS des trois capitales cibles ont répondu par l'affirmative quant au rôle des populations dans la prévention de l'insécurité et ont respectivement priorisé : une forte coopération avec les forces de l'ordre (75,8% PC; 94% FDS), une communication basée sur le dénoncement systématique des auteurs de crimes dans la communauté (73,3% PC; 93,3% FDS) et la création des groupes communautaires en charge de la sécurité locale et de proximité (34,2% PC; 36,7% FDS). Néanmoins, on attribue plus ou moins implicitement un rôle aux associations et leaders communautaires auxquels ils incomberaient le rôle d'informer, de sensibiliser et de communiquer avec les populations sur les dangers des différentes formes d'insécurité. De même, les populations civiles semblent réticentes (74% en moyenne dans l'ensemble des capitales) quant à leur propre participation dans la prévention de l'insécurité alors que les acteurs de la sécurité sont convaincus (à plus de 90%) du rôle essentiel que devrait jouer la société civile dans le maintien de la sécurité.



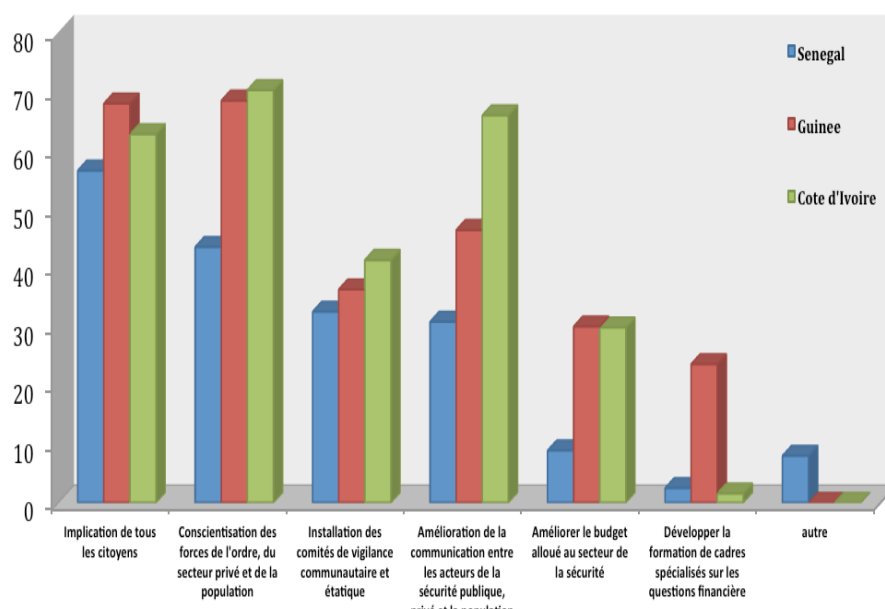
Comment la participation des populations peut-elle contribuer à la prévention de l'insécurité ?

Pour les acteurs de la sécurité et les populations civiles des trois pays, les voies de recours en cas d'infractions criminelles seraient respectivement : le recours aux appels du numéro vert (76,7%), le dénoncement (66%) et le dépôt de plainte auprès des autorités compétentes (26%). La communication, le partage de l'information avec les autorités compétentes avec les moyens modernes (numéro vert) et/ou la garantie de l'anonymat du citoyen sont les voies de recours privilégiées, beaucoup plus en Côte d'Ivoire (95,2%/97,6%) qu'au Sénégal (62,5%/37,5%) et en Guinée (51,7%/24,1%). Les Dakarais (37,5%) auraient plus recours à la plainte que les Conakriens (27,6%) et les Abidjanais (23,8%)

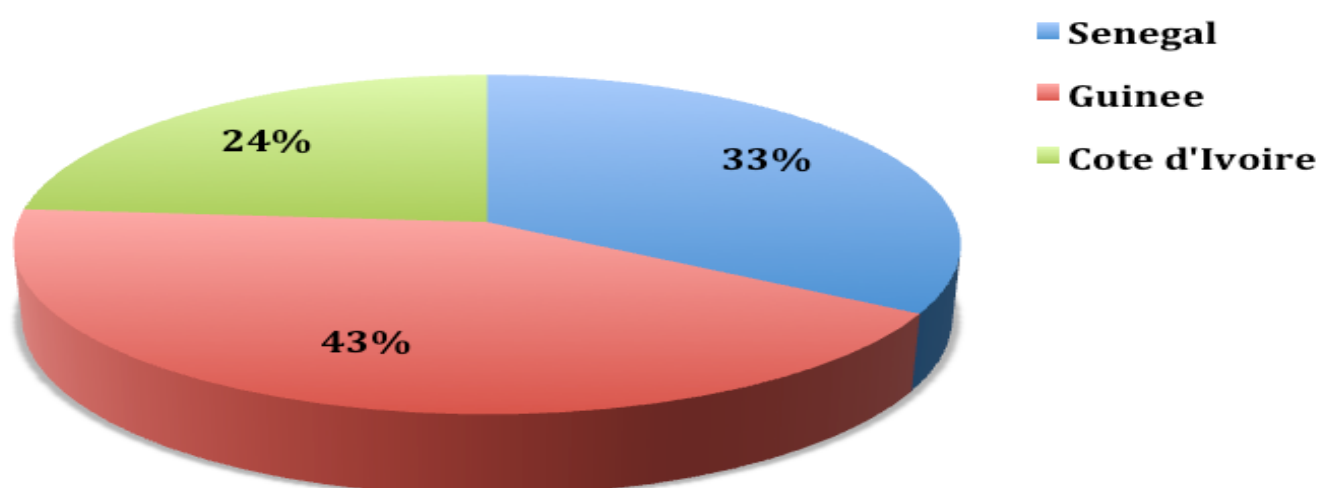


Quelles sont les stratégies les plus porteuses pour une approche inclusive de la sécurité ?

A cette question, la majorité des cibles dans les trois pays a fortement opté pour des stratégies prônant une implication de toute la population civile ainsi qu'une conscientisation des FDS, du secteur privé et de la population. Dans une moindre mesure, les populations civiles suggéreraient l'installation de comités de vigilance communautaires ou encore l'amélioration de la communication entre les acteurs de la sécurité publique, privée et la population. Notons également que l'allocation d'un budget raisonnable et l'amélioration des ressources des FDS faciliteraient la mise en place d'une approche inclusive de la sécurité.



Y a-t-il à votre avis des expériences au niveau étatique et/ou local dans le domaine de l'approche inclusive dans le secteur de la sécurité ?



Il ressort des réponses des populations que la Guinée, avec 43% de réponses affirmatives, aurait plus d'expériences nationale et même locale en matière d'approche inclusive dans le secteur de la sécurité que le Sénégal (33%) et la Côte d'Ivoire (24%). Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que la RSS, en cours en Guinée, a débuté par une large consultation nationale sur le secteur de la sécurité, de plus le processus a fortement impliqué les acteurs de la société civile à toutes les étapes. Alors qu'au Sénégal, des initiatives visant la mise en place de cadre sécuritaire de proximité était initié dès le début des années 90. Quant à la Côte d'Ivoire, ces questions n'ont été à l'ordre du jour qu'au sortir de la guerre civile, la recherche de solutions de sortie de crise et la mise en oeuvre de la RSS qui ont permis entre autres, la mise place d'approches communautaires.

Conclusion :

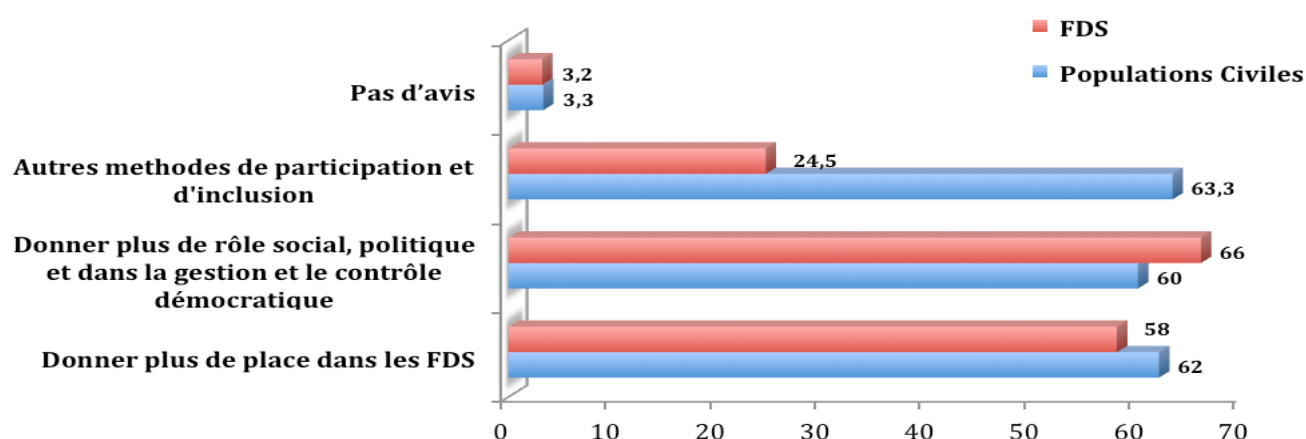
Cette analyse a fait ressortir le rôle prépondérant de la population civile dans la gestion des questions sécurité. La coopération population civile/FDS, l'implication du citoyen dans le système d'information sécuritaire avec la garantie de sa protection (anonymat), les initiatives communautaires de gestion d'une sécurité de proximité seraient les stratégies les plus porteuses pour une approche inclusive de la sécurité. Le citoyen est au cœur de ce système où il serait initiateur, acteur, pourvoyeur et destinataire.

Dans cette approche inclusive, comment rendre plus prégnante l'implication des femmes et des jeunes ?

Pour répondre à cette interrogation, les 2 questions suivantes ont été posées aux populations des capitales des trois pays cibles de notre projet de recherche.

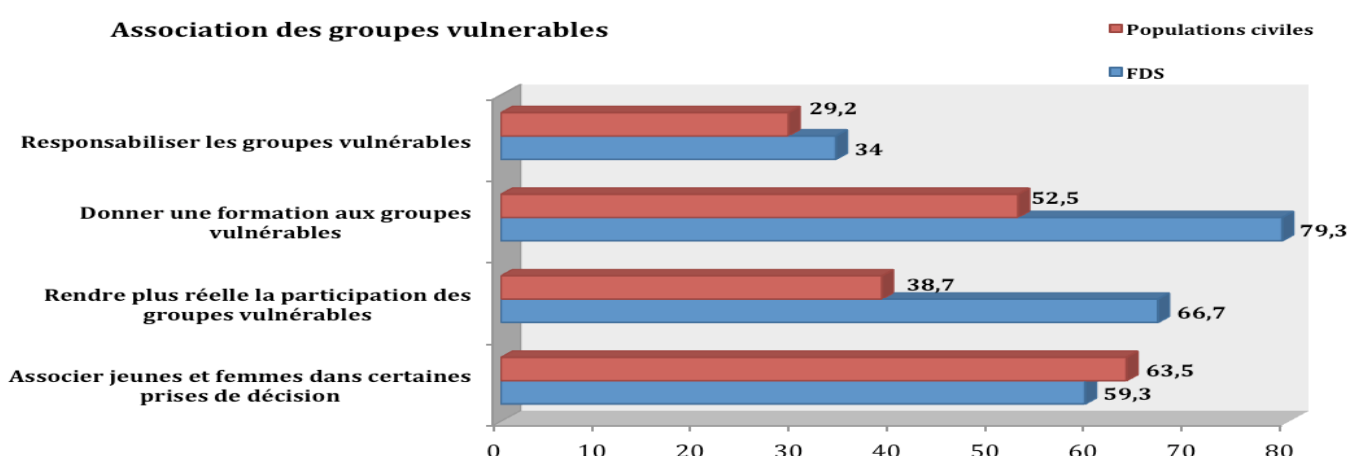
Que doit-on faire pour renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans l'amélioration de la sécurité et la lutte contre la criminalité ?

Pour que le renforcement du rôle des jeunes et des femmes dans l'amélioration de la sécurité et la lutte contre la criminalité soit effectif, il ressort de la perception des FDS d'une part, la nécessité de mettre en place d'autres méthodes de participation et d'inclusion (63,3%) et d'autre part, de leur accorder plus de place au sein des FDS (62%). Alors que, les populations civiles pensent qu'il faut d'abord qu'on leur accorde plus de rôle social, politique et dans la gestion et le contrôle démocratique (66%), avant de leur accorder plus de place au sein des FDS (58%).



Comment associer les groupes vulnérables à la prévention de l'insécurité ?

Pour associer efficacement les groupes vulnérables à la prévention de l'insécurité, les enquêtés des trois pays pensent qu'il faudrait respectivement : i) leur donner une formation adéquate pour 79,3% ; ii) les impliquer davantage (rendre plus réelle leur participation) pour 66,7% et les associer à certaines prises de décisions pour 59,3%. Seuls, 34% affirment que leur responsabilisation participerait à la prévention de l'insécurité.



Conclusion :

La formation, l'amélioration du rôle social, politique et dans la gestion et le contrôle démocratique, l'intégration effective au sein des FDS et dans les instances de prise de décision sont les facteurs qui rendraient plus prégnante l'implication des jeunes et des femmes dans une stratégie d'approche inclusive de la sécurité.

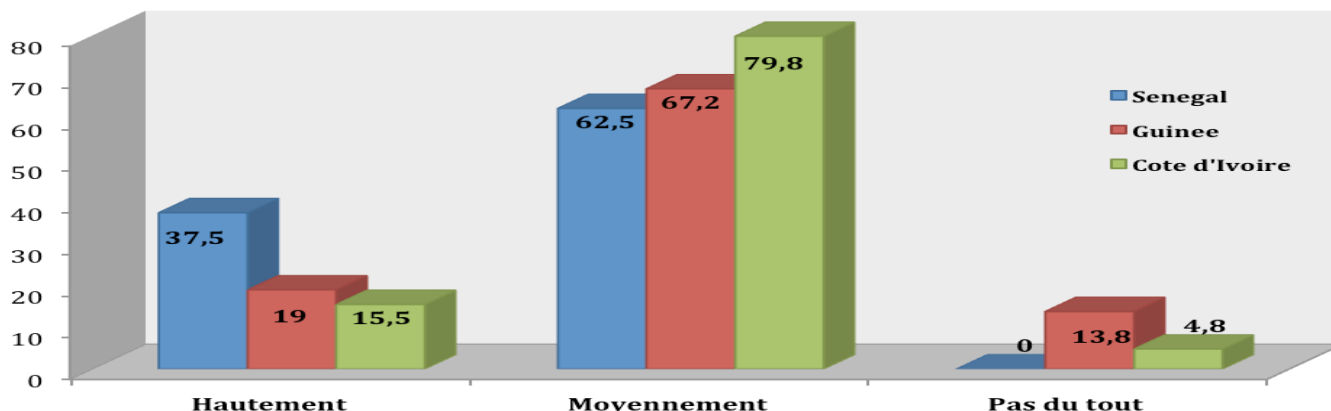
Cependant, il faut noter que ce sont les FDS elles-mêmes qui proposent, plus que la population civile, de donner davantage de place en leur sein, aux groupes vulnérables pour atteindre l'objectif précité.

Quel est le degré d'implication du secteur privé dans la gestion sécuritaire ? Quel peut être son futur rôle ? Dans quelles conditions ?

Pour répondre à ces interrogations, les 2 questions suivantes ont été posées aux populations des capitales des trois pays cibles de notre projet de recherche

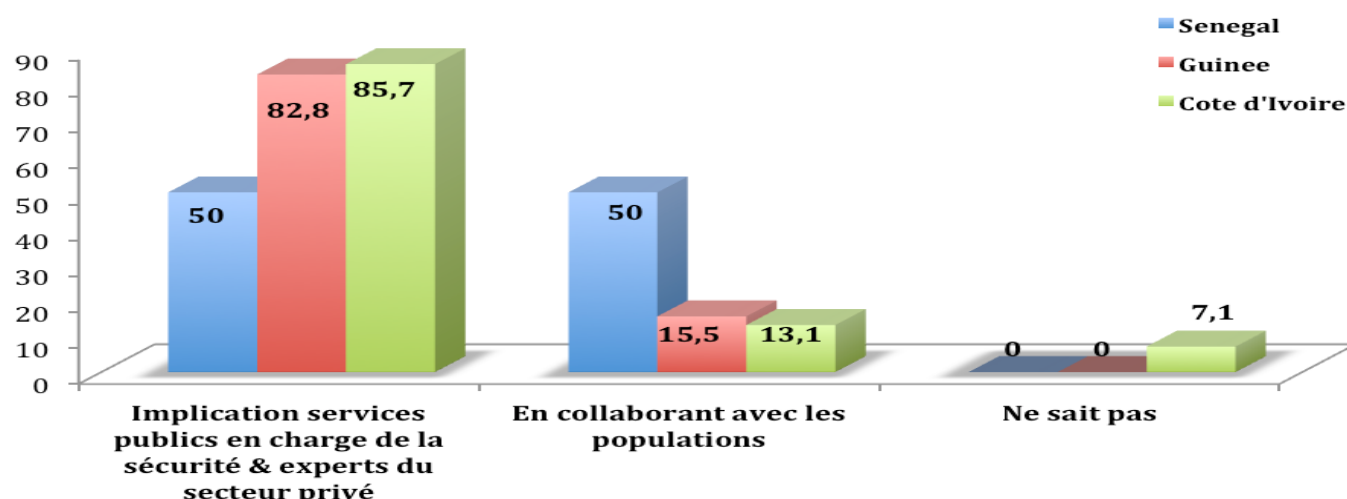
Selon vous, quel est le degré d'implication du secteur privé dans la gestion de la sécurité ?

Le degré d'implication du secteur privé dans la gestion sécuritaire est jugé moyen dans les trois pays par respectivement 79,8% des Abidjanais ; 67,2% des Conakriens et 62,5% des Dakarois. Cependant 13,8% des Conakriens et 4,8 % des Abidjanais trouvent que le secteur privé n'est pas du tout impliqué dans cette gestion alors que 37,5% des Dakarois trouvent qu'il est hautement impliqué.



Dans quelle(s) mesure(s) le secteur privé peut-il mettre en place un système intégré de communication ?

Pour cette question, l'opinion de la population dakaroise est partagée. La moitié (50%) estime que la mise en place d'un système intégré de communication par le secteur privé devrait se faire en impliquant les services publics en charge de la sécurité et l'autre moitié juge qu'elle doit se faire en collaboration avec les populations. Cependant, les Conakriens (82,8%) et les Abidjanais (85,7%) ont majoritairement cité l'implication des services publics. Seuls, 15,5% des Conakriens et 13,1% des Abidjanais ont évoqué la collaboration avec les populations.



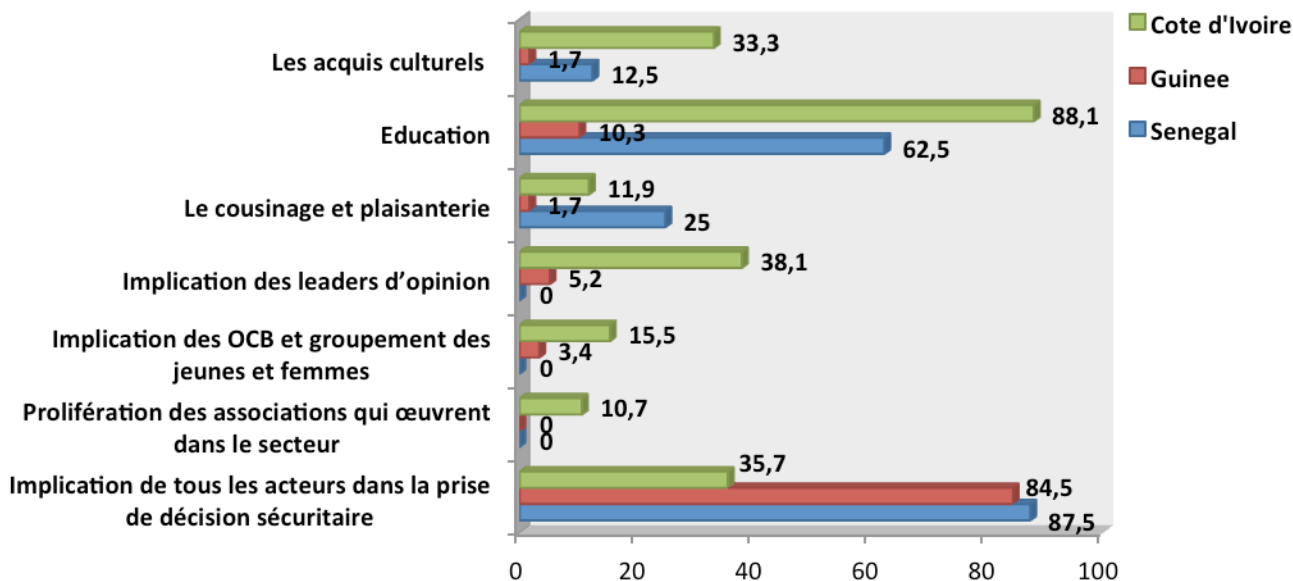
Conclusion :

Le degré d'implication du secteur privé est majoritairement qualifié de « moyen ». Une meilleure implication de ce secteur dans la gestion sécuritaire passerait par la mise en place d'un système intégré de communication qui impliquerait tous les acteurs (publics et privés) avec une collaboration effective des populations.

Quels sont les facteurs sociaux, culturels, économiques et sexo-spécifiques facilitant et/ou contraignant l'adoption d'une approche inclusive de gestion du secteur de la sécurité ?

Pour répondre à cette interrogation, les 6 questions suivantes ont été posées aux populations des capitales des trois pays cibles de notre projet de recherche.

Quels sont les conditions et les facteurs sociaux qui peuvent faciliter l'adoption d'une approche inclusive du secteur de la sécurité ?



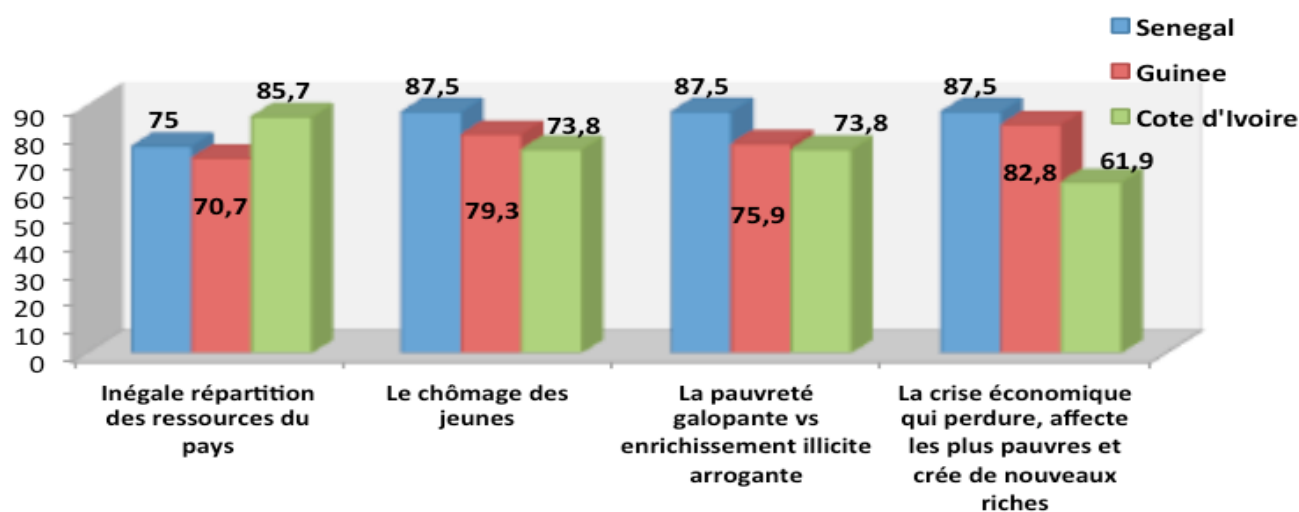
Il ressort de cette analyse que dans les trois pays, la participation effective de tous les acteurs dans les prises de décision sécuritaires et l'éducation seraient les facteurs sociaux favorisant l'adoption d'une approche inclusive du secteur de la sécurité. Les acquis culturels et l'implication des leaders d'opinion pourraient être, dans une moindre mesure, des facteurs qui influeraient positivement à l'adoption de la stratégie précitée.

Une importante majorité des Dakarois (87,5%) et des Conakriens (84,5%) estime qu'une implication de tous les acteurs dans la prise de décision sécuritaire peut faciliter l'approche inclusive dans la gestion de la sécurité. Cependant, 88% des Abidjanais et 62% des Dakarois pensent que l'éducation peut également favoriser une telle approche. Les Conakriens se sont peu prononcés en faveur de l'éducation (10,3%) et des acquis culturels (1,7%). Le cousinage à plaisanterie (25%) serait aussi dans une moindre mesure, un facteur favorisant pour les Dakarois, pourcentage bien moindre pour les abidjanais (11,9%) et les Conakriens (1,7%). Les Dakarois n'ont à aucun moment tout évoqué la prolifération des associations qui oeuvrent dans le secteur, l'implication des leaders d'opinion et ceux des OCB et groupement de jeunes et de femmes.

La Côte d'Ivoire, qui sort d'une guerre civile et qui a entamé un processus de réconciliation nationale et la réforme de son secteur de sécurité, s'est beaucoup plus exprimée que la Guinée, qui également est entrain de réformer son secteur de sécurité ou le Sénégal qui n'a pas ce type expérience.

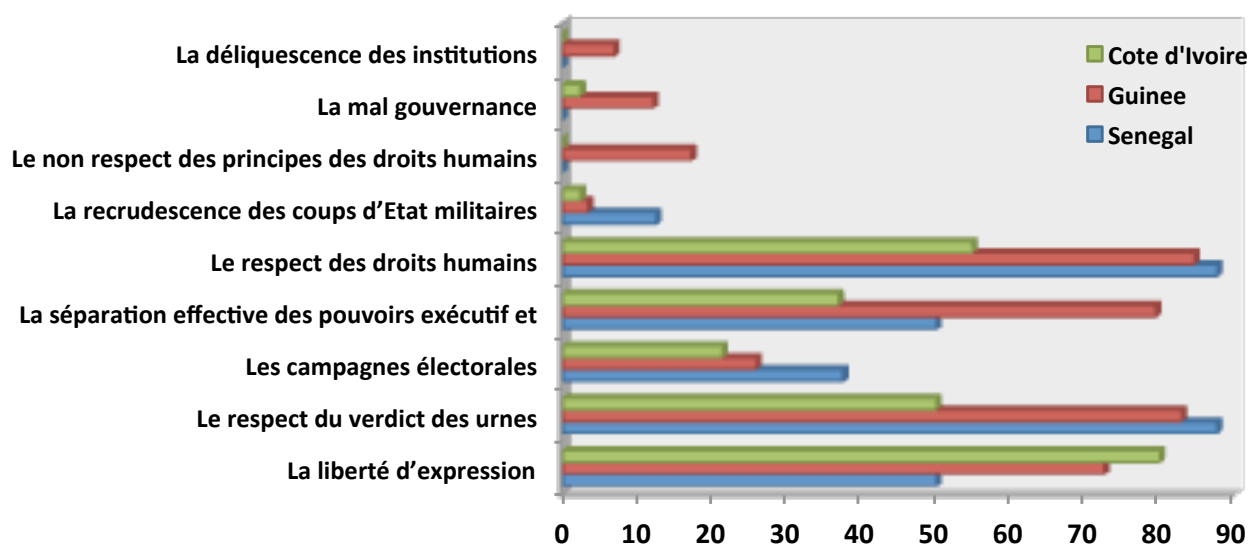
Quels sont les conditions et les facteurs économiques qui peuvent rendre contraignants l'adoption d'une approche inclusive du secteur de la sécurité ?

La problématique relative aux facteurs économiques qui rendraient contraignants l'adoption d'une approche inclusive de la sécurité est l'une des interrogations qui a le plus intéressé les populations des trois capitales. Les taux de réponse pour chacune des propositions varient de 87,5% à 61,9%. La stratégie inclusive serait rendue difficile pour 87,5% des Dakarois par le chômage des jeunes, la pauvreté galopante vs l'enrichissement illicite galopante et la crise économique qui perdure. Ces mêmes facteurs sont respectivement cités par 79,3%, 75,9% et 82,8% des Conakriens. Alors que 85,7% des Abidjanais ont indiqué l'inégale répartition des ressources du pays et 73,8% le chômage des jeunes et la pauvreté galopante vs enrichissement illicite arrogante.

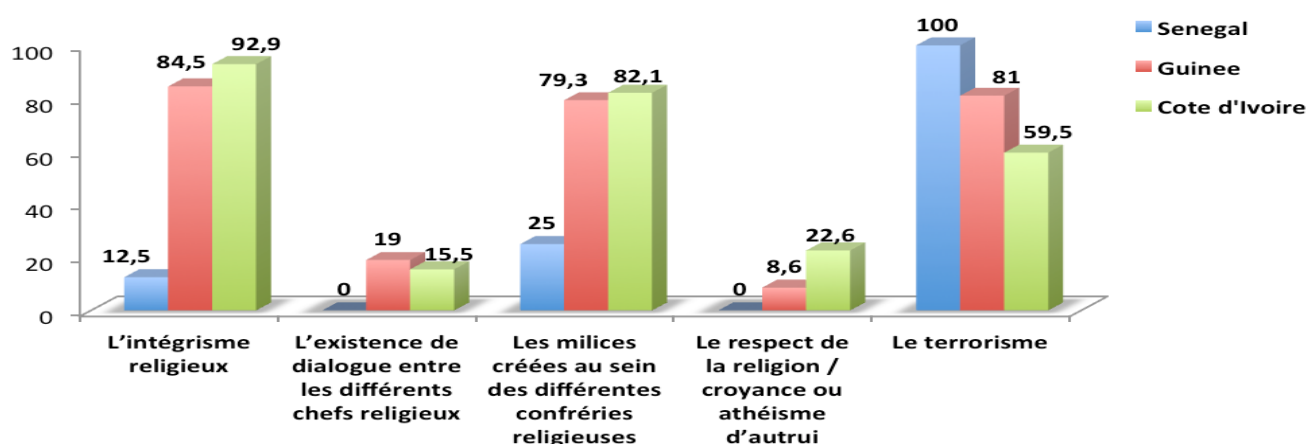


Quels sont les conditions et les facteurs politiques qui peuvent faciliter l'adoption d'une approche inclusive du secteur de la sécurité ?

Les populations des trois capitales ont estimé que les facteurs politiques qui faciliteraient l'adoption d'une approche inclusive du secteur de la sécurité sont le respect des droits humains, le respect du verdict des urnes, la liberté d'expression et la séparation effective des pouvoirs exécutif et judiciaire.

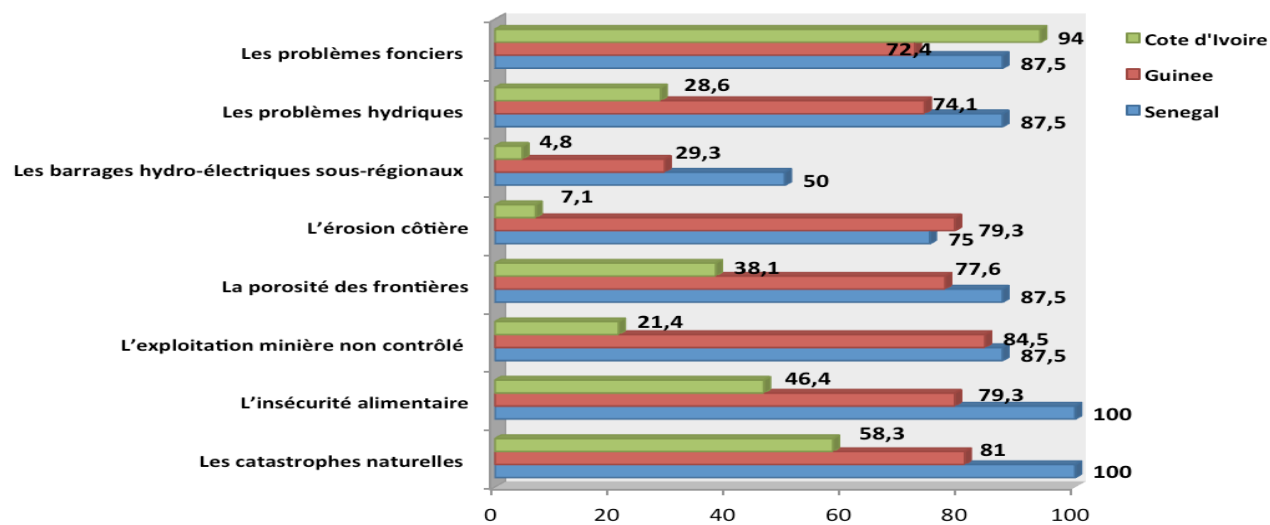


Quels sont les conditions et les facteurs religieux qui peuvent rendre contraignants l'adoption d'une approche inclusive du secteur de la sécurité ?



Le terrorisme (100% des Dakarois ; 81% des Conakriens et 59,5% des abidjanais), l'intégrisme religieux (92,9% des Abidjanais; 84,5% des Conakriens et 12,5% des Dakarois) et les milices créées au sein des différentes confréries religieuses (82,1% des Abidjanais; 79,3% des Conakriens et 25% des Dakarois).

Quels sont les conditions et les facteurs environnementaux qui peuvent rendre contraignants l'adoption d'une approche inclusive du secteur de la sécurité ?



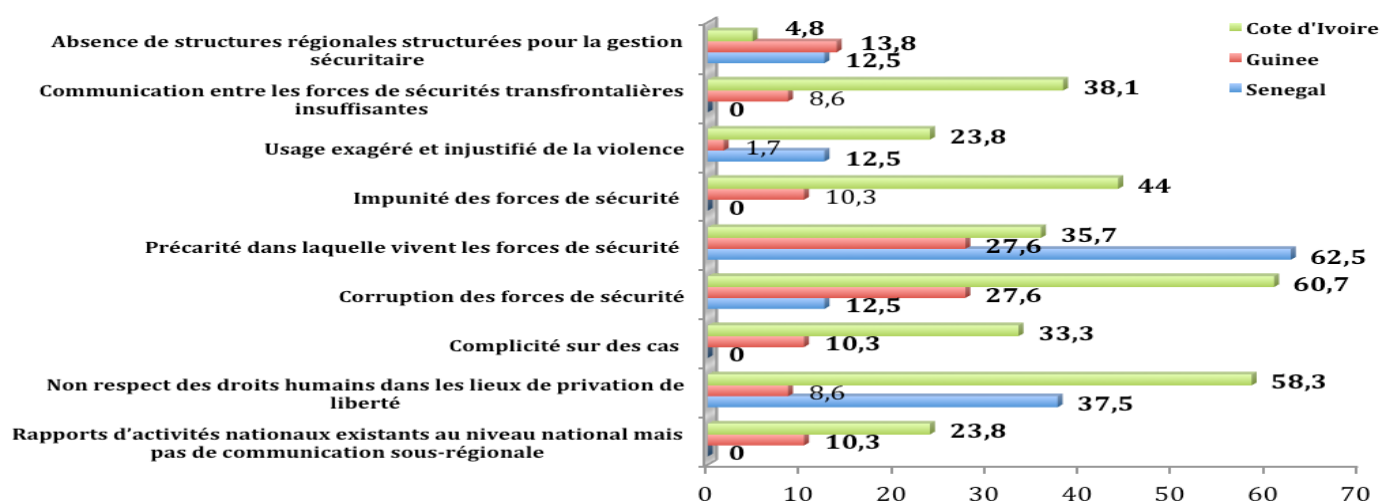
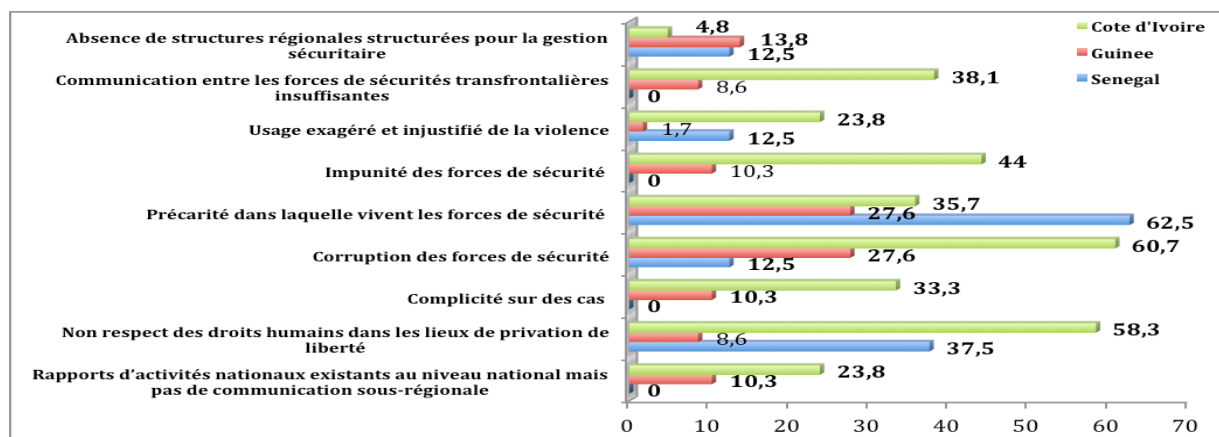
A cette question les Conakriens et les Dakarois se sont prononcés plus que les Abidjanais. Les facteurs environnementaux les plus cités sont : les problèmes fonciers (94% en Côte d'Ivoire ; 87,5% au Sénégal et 72,1% en Guinée), les catastrophes naturelles (100% au Sénégal; 81% en Guinée et 58,3% en Côte d'Ivoire), l'insécurité alimentaire (100% au Sénégal; 81% en Guinée et 58,3% en Côte d'Ivoire), l'exploitation minière non contrôlée (87,5% au Sénégal; 84,5% en Guinée et 58,3% en Côte d'Ivoire) et les problèmes hydriques (87,5% au Sénégal; 74,1% en Guinée et 28,6% en Côte d'Ivoire).

Conclusion :
A des degrés légèrement variables, les habitants des 3 capitales ciblées (population civile et acteurs de la sécurité) ont désigné les mêmes facteurs contraignants et/ou facilitant une approche inclusive de la sécurité. La similitude de ces réponses peut s'expliquer par le fait qu'elles ont les mêmes caractéristiques socioéconomiques et sont confrontés au même type de problèmes sociaux, économiques et environnementaux.

Comment ces stratégies et ces approches inclusives de sécurité influencent-elles la crédibilité, la légitimité et la reddition des comptes des services de sécurité tels que la police et la gendarmerie en Afrique de l'ouest mais aussi celle des acteurs non étatiques de la sécurité y compris le secteur privé ?

Pour répondre à cette interrogation, les 2 questions suivantes ont été posées aux populations des capitales des trois pays cibles de notre projet de recherche.

Comment l'absence ou de l'insuffisance de stratégies inclusives de sécurité influencent-elles la crédibilité, la légitimité et la reddition des comptes des services de sécurité tels que la police et la gendarmerie en Afrique de l'ouest ?



Comment l'absence ou de l'insuffisance de stratégies inclusives de sécurité influencent-elles la crédibilité, la légitimité et la reddition des comptes des services de sécurité non étatiques y compris ceux du secteur privé ?

Conclusion :

La précarité dans laquelle vivent les FDS et la corruption sont les facteurs qui influenceraient le plus sur la crédibilité, la légitimité et la reddition des comptes des services de sécurité. D'autres causes, telles que « le non respect des droits humains dans les lieux de privation des libertés », « l'impunité des forces de sécurité », « l'insuffisance de la communication entre les forces de sécurité transfrontalières, sont respectivement indiquées en grande partie par la population abidjanaise. Les Conakriens se sont faiblement prononcés. Concernant les services de sécurité non étatiques, les avis sont divergents. Au Sénégal, « le faible statut socioprofessionnel » (62,5%) est le plus cité alors qu'en Côte d'Ivoire c'est « la rétention d'information » (63,1%) et en Guinée « la méfiance et/ou la défiance des populations (34,5%). Les populations semblent ne pas tenir compte de la reddition des comptes notamment en ce qui concerne les structures étatiques. Cependant, ils ont timidement regretté l'absence de structures régionales structurées pour la gestion sécuritaire et le manque de communication au niveau régional.

RECOMMANDATIONS

1- AUX AUTORITES PUBLIQUES REGIONALES, NATIONALES ET LOCALES

Comme en rendent compte les enquêtes perceptives, l'Etat est le principal acteur et pourvoyeur de la sécurité. Mais il ne peut assumer seul ce rôle. La nature même du service, dont globalement rend compte les idées de sécurité humaine et celle de l'Etat, rend nécessaire la pleine implication des populations en général et du citoyen en particulier. L'inclusion est appelée à se concrétiser selon des modalités et sous des formes diverses qui ne peuvent pas affecter les dimensions techniques et les exigences légales du service. Les recommandations s'inscrivent dans ce cadre et se font l'écho des préoccupations, propositions et aspirations émanant des enquêtes ci-dessus analysées. Elles s'adressent à la diversité des acteurs jouant de l'échelle régionale à la localité un rôle important dans la sécurité des pays, des Etats, des personnes et des biens.

Ces recommandations s'adressent ainsi :

1.1 A LA CEDEAO ET A L'UEMOA

- **Pour encourager et accompagner la volonté affichée des citoyens des pays membres (à l'instar de ceux d'Abidjan, de Conakry et de Dakar) de s'impliquer dans l'amélioration de la sécurité, il est recommandé à la CEDEAO et à l'UEMOA de promouvoir et d'appuyer des initiatives de sécurité transfrontalière inclusives impliquant les jeunes, les femmes et les acteurs économiques.**
- Dans cette perspective mettre à contribution les radios communautaires, organisations et réseaux associatifs impliqués dans la vie transfrontalière pour développer une politique de sécurité préventive fondée sur l'inclusion de cette diversité d'acteurs et la facilitation de leur synergie avec les acteurs étatiques. Impliquer les populations à travers la société civile et les organisations communautaires entre autres pour faire face à l'insécurité et la réduire de manière significative.

1.2 AUX AUTORITES ETATQUES DES TROIS PAYS

- Encourager et conforter la conscience et la volonté des populations urbaines à l'instar de celles des trois villes étudiées, de prendre part à la promotion et à l'efficacité d'une sécurité au service de tous;
- Consolider l'option d'une sécurité inclusive en faisant approfondir sa signification, ses objectifs et modalités par des études, ainsi que par la communication et la formation;
- Aider au renforcement de l'esprit républicain au sein des acteurs du secteur étatique en charge direct ou indirect de la sécurité;
- Développer des initiatives de rapprochement entre les acteurs du secteur de sécurité et les populations;
- Encourager par diverses mesures la coopération entre les forces affectées à la sécurité avec les populations et singulièrement les associations et autres cadres pouvant faciliter leur implication sans préjudice du respect des statuts et fonctions dévolues aux forces de défense et de sécurité;
- Renforcer les capacités humaines, techniques et logistiques des acteurs publics du secteur de sécurité pour mettre l'Etat à la hauteur des attentes en matière de sécurité toutes dimensions confondues.

1.3 AUX ELUS ET AUX INSTITUTIONS LOCALES

- S'impliquer dans la matérialisation de la politique de sécurité de proximité et de son approche inclusive impliquant effectivement les jeunes et les femmes;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de communication pouvant faciliter cette implication sous diverses formes respectant la loi de même que les rôles et fonctions qu'elle peut déterminer dans la production du service public de sécurité pour tous.

2- AUX ACTEURS MILITAIRES ET CIVILS DU SECTEUR DE SECURITE

2-1 AUX FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE

S'imprégner de civisme et contribuer au développement du civisme au sein des populations et singulièrement des jeunes en améliorant sans cesse leur esprit républicain dans l'exercice des missions de défense et de protection pouvant les mettre en contact avec les populations;

- Mettre l'esprit républicain et la sécurité humaine au cœur de la conception et de la pratique de la sécurité;
- Renforcer sans cesse la connaissance et le respect des droits de l'homme en toutes circonstances;
- Contribuer à la consolidation de l'esprit d'ouverture des populations et de la conscience grandissante de leur responsabilité dans le développement d'un service de sécurité pour tous fondé sur l'inclusion et le respect.

2-2 AUX SOCIÉTÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ

- Améliorer la soumission de l'organisation et de l'action privée de sécurité à la loi;
- Contribuer par le dialogue à une prise en compte plus étroite des spécificités et contraintes du secteur par le législateur;
- S'écarter de toute logique ou action de milice en porte à faux avec le cadre légal, la paix et l'ordre républicain;
- S'impliquer dans les processus et politiques relevant d'une réforme du système de sécurité au niveau national;
- Assurer une formation républicaine à ses agents et les rendre sensibles aux droits de l'homme et à la sécurité humaine.

2-3 AUX STRUCTURES COMMUNAUTAIRES OU TRADITIONNELLES DE SECURITE

- Comprendre et inscrire les initiatives sécuritaires dans le cadre légal et public sans préjudice des formes culturelles que peuvent revêtir l'organisation et l'action;
- Contribuer au développement d'une synergie et d'une approche inclusive permettant de combiner au bénéfice des populations les actions de sécurité à l'échelle nationale et étatique, locale et communautaire;
- Eviter toute politisation dans les initiatives communautaires de protection au seul profit des populations;
- S'appuyer sur le dynamisme des jeunes et des femmes et sur les expériences et acquis de la communauté tout en prenant conscience que celle-ci est un maillon actif certes mais dans un tout que constitue le pays organisé autour de l'État;
- Echanger des bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité à l'échelle communautaire.

3- AUX ACTEURS POLITIQUES

- Faire en sorte que l'exercice de la démocratie et la compétition politique ne puisse avoir des formes conflictuelles et violentes qui remettent en cause la paix et la sécurité;
- Les partis et autres associations politiques de même nature doivent contribuer plus effectivement à la formation et la consolidation d'un esprit civique au niveau des jeunes;
- Les acteurs politiques doivent s'abstenir de recourir à des formes d'organisation destinées à l'exercice de la violence. Ils doivent par ailleurs bénéficier de la protection telle que prévue par la loi;
- Les jeunes ne doivent pas servir de vivier pour des milices ponctuelles ou permanentes, visibles ou camouflées.

4- AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile doit jouer un rôle important pour l'avènement d'une approche fondée sur l'inclusion et la sécurité humaine;

- Ses organisations doivent se former et former à ce nouveau rôle;
- La société civile doit contribuer à une large concrétisation du dialogue civilo-militaire indispensable à la concrétisation durable d'une nouvelle approche de la sécurité.

5- AUX CITOYENS

- Renforcer le civisme et le partager de manière large;
- Contribuer à la consolidation d'une nouvelle conception de la sécurité centrée sur la sécurité humaine et respectueuse de la diversité et la complémentarité des rôles;
- S'impliquer dans des plaidoyers pour l'adoption et le développement d'une approche inclusive de la sécurité;
- Prendre une part active au développement d'un esprit citoyen respectueux de la diversité religieuse et confrérique, raciale et ethnique, culturelle et politique;
- Inscrire le devoir comme un impératif qui sous-tend la participation de chaque citoyen à la protection de tous de manière civile et civique à travers des formes qui respectent la loi et l'intérêt commun;
- Contribuer à un enrichissement des formes que peut prendre l'implication des citoyens dans une politique de sécurité inclusive.



Liberté 6 Extension lot 139 - Cite des Jeunes Cadres Lébus
BP: 25 887 Dakar–Fann (Sénégal) - Tél: +(221) 33 867 70 98 - Fax : +(221) 33 867 70 97
Web: www.partnerswestafrica.org



Canada



PARTNERS WEST AFRICA
SENEGAL

Member of **PARTNERS**GLOBAL